

ÉVALUATION DES AIDES AUX EQUIPES ACCORDEES PAR SIDACTION

CONSTITUTION DU RAPPORT FINANCIER

Les documents doivent être envoyés en **deux exemplaires datés et signés dont un original en feuilles séparées** et une copie.

Rappel : l'utilisation des fonds doit être conforme aux décisions du Conseil d'Administration de Sidaction. Toute(s) modification(s) scientifique et financière du projet (durée, personnel impliqué, répartition des fonds...) doit faire l'objet d'une demande préalable auprès de Mme Nadia ABID (Tél . 01 53 26 45 62, n.abid@sidaction.org, Responsable de la gestion de l'appel d'offres scientifique et médical), et de l'accord de Sidaction.

Documents à fournir dans les 2 mois à compter de la date d'échéance d'utilisation des fonds :

- **Arrêté des comptes d'emploi provisoire** (à télécharger) de l'aide financière attribuée. Ce document doit être impérativement **daté et co-signé par le responsable scientifique et l'organisme gestionnaire**, dans l'attente de la clôture des comptes annuels.
Exemptés : les projets gérés par l'INSERM,
- **Journal des factures**, de préférence une extraction du logiciel de gestion, en tenant compte de la répartition par lignes budgétaires accordée,
- **Lettre justificative** des modifications de la ventilation budgétaire attribuée, n'ayant pas fait l'objet d'une demande préalable auprès de Sidaction, ainsi que les pièces justificatives,
- **Liste des missions** (tableau avec les informations suivantes : intitulé, date, nombre de personnes prises en charge, montant total et le cas échéant si vous avez fait une présentation) et copie de **toutes les pièces justificatives**,
- **Copie des factures** de matériel de plus de 800€ HT à l'unité.
- **Attestation de travail** pour chaque personnel rémunéré avec mention : du nom, de l'intitulé du poste, de la période, du salaire total brut, des charges patronales, des indemnités de précarité, etc.

Documents à fournir dans un délai d'un mois après la clôture des comptes clos de l'organisme gestionnaire :

- **Arrêté des comptes d'emploi final** (à télécharger) de l'aide financière accordée fournie. Ce document doit être impérativement **daté et co-signé par le responsable scientifique et par l'organisme gestionnaire** et être certifié conforme aux comptes clos de ce dernier,

Ce rapport financier sert à vérifier la conformité de l'utilisation des fonds par rapport aux engagements pris par l'organisme gestionnaire et le responsable scientifique du projet accepté. En cas de non conformité, Sidaction se réserve le droit de demander la restitution des sommes en cause.

Pour tout renseignement concernant les dossiers d'évaluation, s'adresser directement au Service des Programmes Scientifiques au 01.53.26.45.35 ou par e-mail à Sandrine Perrin s.perrin@sidaction.org,
Les dossiers doivent être envoyés à l'adresse postale suivante :

Sandrine Perrin
Service des Programmes Scientifiques
Sidaction
228 rue du Faubourg Saint-Martin
75010 PARIS.

CONSTITUTION DU RAPPORT SCIENTIFIQUE

Les documents doivent être envoyés en **deux exemplaires, dont un original en feuilles séparées** et une copie, dans les **6 mois** suivant la date d'échéance d'utilisation des fonds et doivent être **datés et signés par le responsable scientifique**.

Tous les documents cités doivent être fournis :

1. Le **formulaire d'évaluation de l'Aide aux Equipes** (à télécharger, 5 pages) à retourner par e-mail à s.perrin@sidaction.org et par **courrier postal, daté et signé par le responsable scientifique** ;
2. Un **rapport d'activité** de 3 à 5 pages à destination des experts scientifiques de Sidaction ;
3. Une **copie intégrale des publications acceptées**, brevets déposés et rapports de recherche faisant référence au programme soutenu et thèses soutenues dans le cadre du projet ;
4. Une **copie des publications soumises** ou en révision faisant référence au programme soutenu (joindre les copies des abstracts et des *acknowledgements* des articles) ;
5. Une **copie des résumés des communications** orales et affichées faisant référence au programme soutenu, uniquement pour les résultats n'ayant pas fait l'objet d'articles.

L'équipe financée s'engage à mentionner le soutien de Sidaction dans toutes les communications et publications scientifiques faisant référence au Projet ainsi que dans les informations au grand public. Pour toutes publications ou communications rédigées après la remise du dossier d'évaluation, le responsable scientifique doit en adresser une copie à Sidaction.

CONSTITUTION D'UN RAPPORT INTERMÉDIAIRE

Si un projet en cours de financement fait l'objet d'une nouvelle demande, vous devez nous remettre un dossier intermédiaire avec le dossier de demande de financement afin de présenter l'avancement des travaux.

Le rapport intermédiaire doit être **joint à la nouvelle demande de financement** en quatre exemplaires : **un original daté et signé** et trois copies reliées chacune en une seule liasse (**pas de recto-verso**). Il comprend les pièces suivantes en trois exemplaires :

1. Un **rapport d'activité** de 3 à 5 pages à destination des experts scientifiques de Sidaction ;
2. Une **copie des publications acceptées**, brevets déposés et rapports de recherche faisant référence au programme soutenu (joindre les copies intégrales des publications) ;
3. Une **copie des publications soumises** et en révision faisant référence au programme soutenu (joindre les copies des abstracts et des *acknowledgements* des articles) ;
4. Une **copie des résumés des communications orales** et affichées faisant référence au programme soutenu, uniquement pour les résultats n'ayant pas fait l'objet d'articles.
5. Un **arrêté des comptes d'emploi intermédiaire** (formulaire à télécharger), signé par l'agent comptable de l'organisme gestionnaire et le responsable scientifique du projet.

Ce dossier sera utilisé lors de l'expertise de la nouvelle demande.

A l'échéance du projet, un dossier d'évaluation complet devra être remis à Sidaction, dans les délais prévus.

Pour tout renseignement concernant les dossiers d'évaluation, s'adresser directement au Service des Programmes Scientifiques au 01.53.26.45.35 ou par e-mail à Sandrine Perrin s.perrin@sidaction.org.
Les dossiers doivent être envoyés à l'adresse postale suivante :

Sandrine Perrin
Service des Programmes Scientifiques
Sidaction
228 rue du Faubourg Saint-Martin
75010 PARIS.